



Conseil communal de Vully-les-Lacs

Préavis municipal n°2023/01

Demande de crédit de CHF 70'000.-- pour le remplacement d'un véhicule répondant aux besoins de la commune pour l'entretien du secteur plage, de ses alentours et le déneigement

Rapport de la Commission des finances

Monsieur le Président,

Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

La Commission des finances s'est réunie au complet le 21 février 2023 pour l'examen du préavis 2023/01 concernant une demande de crédit de CHF 70'000.00 pour le remplacement d'un véhicule répondant aux besoins de la commune pour l'entretien du secteur plage, de ses alentours et le déneigement. Lors de cette séance, M. Christian Genilloud, Municipal délégué nous a présenté les différentes offres reçues et a répondu à nos diverses questions en toute transparence. Nous le remercions pour les explications fournies qui nous ont permis de mieux comprendre le besoin de cette acquisition.

Voici un inventaire des différents véhicules de type tracteur en fonction dans la commune, ainsi que la liste non exhaustive de leur utilisation spécifique.

- John Deere 5125 2019 Épareuse / frontal / remorque / transport / entretien divers
- John Deere 6100 2014 Petite épareuse / frontal / remorque / transport / entretien divers
- Fiat 70-90 1986 Entretien de la plage / déneigement / salage / petit travaux
- John Deere Port 1983 Travail essentiellement axé sur le port.

Le John Deere du port, après 40 ans de bons et loyaux services, donne de sérieux coups de fatigue (boîte à vitesse, direction, perte d'huile, etc...). Les réparations seraient de l'ordre de CHF15'000.00 sans réelle garantie de durée d'utilisation supplémentaire.

Le Municipal en charge du dossier, en concertation avec les responsables du parc machines et du port, sont arrivés à la conclusion que la meilleure solution est de se séparer du tracteur du port et d'opter pour l'achat d'un nouvel engin de taille moyenne.

Ce dernier serait affecté aux travaux de la plage durant l'été et aux travaux hivernaux pendant la saison froide. Le tracteur Fiat plus puissant serait transféré au port.

3 offres ont été demandées selon un cahier des charges précis rédigé par les différentes personnes concernées.

- Offre n°1 : CHF 70'000.-
- Offre n°2 : CHF 89'000.-
- Offre n°3 : CHF 68'500.-

L'offre n° 3, la plus compétitive, a été retenue. A relever que des négociations ultérieures à la rédaction du préavis municipal devraient aboutir au final à un montant légèrement inférieur.

Concernant les exigences techniques de ce nouveau tracteur, la Commission s'en remet avec confiance aux décisions prises par le Municipal et le personnel de la voirie concerné qui sont les mieux placés pour définir les besoins permettant l'accomplissement de leurs missions.

La Commission appuie la proposition de la Municipalité de financer cet investissement par la trésorerie courante et de l'amortir sur une période de 10 ans.

En conclusion, la Commission des finances recommande à l'unanimité :

- d'autoriser la Municipalité à commander le nouveau véhicule selon les modalités de l'offre n° 3 ;
- de lui accorder dans ce but, un crédit de CHF 70'000. —TTC ;
- de financer cet investissement par la trésorerie courante ;
- d'amortir cette dépense de CHF 70'000.— sur une période de 10 ans à raison de CHF 7'000.— par année par le biais du chapitre 1610 ;
- que l'investissement soit comptabilisé dans le patrimoine administratif dans la section 250'000, mobilier, machines et véhicules.

La Commission des finances

Vully-les-Lacs, le 27 février 2023

Cédric Bardet Damian Fioretta Anne Jobin Antoine Parisod Julien Schwab